

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Le ministre est-il au courant du fait que, chaque fois que des inspecteurs se rendent dans les municipalités du Québec pour faire des enquêtes, les fonctionnaires du ministère de M. Laporte avisent à ce moment-là les municipalités concernées que ce sont des inspecteurs fédéraux qui vont leur soutirer des fonds?

L'hon. M. Marchand: Je ne suis pas au courant, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LA PÊCHE

LE QUÉBEC—PROGRAMME FÉDÉRAL-PROVINCIAL DE MISE EN VALEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Pêcheries une question fondée sur un communiqué émanant de son ministère et remis aux journaux hier, au sujet d'un programme conjoint visant la mise en valeur des pêcheries dans la province de Québec et comportant l'utilisation d'hélicoptères et autres appareils de ce genre. Je voudrais lui demander si des commodités et des services semblables à ceux qui ont été mis à la disposition du Québec et de l'Est du Canada, au cours des derniers mois, seront aussi mis à la disposition de la Colombie-Britannique dans un avenir rapproché?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je tiens à assurer à tous les députés qu'aucune distinction injuste ne sera faite à l'égard de la Colombie-Britannique.

M. Howard: Quand allez-vous tourner les yeux vers l'Ouest?

[Français]

L'URANIUM

A PROPOS DE LA VENTE À LA FRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Henri Latulippe (Compton-Frontenac): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail. Pourrait-il dire à la Chambre où en sont rendues les ententes entre la France et le Canada au sujet de la vente d'uranium?

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Je crains de ne pas pouvoir aider l'honorable député, monsieur l'Orateur. Je n'ai rien eu à voir aux contrats passés au sujet de l'uranium.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais il a quitté la Chambre sans autorisation.

[L'hon. M. Marchand.]

L'hon. M. Pickersgill: Il est dans la Chambre.

LES MÉDICAMENTS

CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ÉTUDIER LES PRIX

L'hon. G. J. McIlraith (au nom du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social) propose:

La Chambre décide qu'un comité spécial soit nommé pour continuer l'enquête et le rapport concernant le coût des produits pharmaceutiques qu'avaient entrepris des comités spéciaux au cours de la vingt-sixième législature.

Que le comité se compose de 24 membres que la Chambre désignera à une date ultérieure et qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre;

Que le comité soit autorisé, à sa discrétion, à faire les études et les recommandations concernant un programme général et efficace destiné à comprimer le prix des produits pharmaceutiques;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, exiger la production de documents et dossiers, présenter des rapports intermédiaires, faire imprimer au jour le jour des documents et les témoignages dont il jugera la publication opportune et à retenir les services d'un conseiller juridique et de comptables ainsi que des autres conseillers techniques et employés de bureau selon qu'il le jugera nécessaire;

Que les procès-verbaux des délibérations tenues aux comités spéciaux pendant la vingt-sixième législature et les témoignages alors présentés devant ce comité soient remis audit comité et fassent partie des archives de celui-ci;

Que les dispositions des articles 66 et 67(1) du Règlement de la Chambre soient suspendues relativement audit comité.

(La motion est adoptée.)

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides sous la présidence de M. Rinfret.

LES TRANSPORTS

1. Administration ministérielle, \$4,862,900.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur le président, les crédits ministériels sont à l'étude depuis quelque temps déjà et notre parti est maintenant disposé à en terminer l'examen pourvu qu'on réponde à une couple de questions. Il y a un instant, j'ai signalé au premier ministre que j'avais l'intention de relever certaines observations qu'il a faites hier soir. Je n'ai pas l'intention de le retenir, mais je l'avertis que je vais parler de ces remarques parce qu'elles reflètent une opinion assez inusitée sur la marche du Parlement. De fait, elles semblent indiquer que, selon lui, le régime américain est préférable au nôtre sous certains aspects, puisque ce dernier rend la vie difficile au premier ministre et aux autres ministres de la Couronne qui sont susceptibles d'être questionnés tous les jours à la Chambre.

Je sais que le premier ministre a un rendez-vous. Il me l'a dit tantôt. J'aimerais ce-